



Déclaration préalable

à la réalisation de constructions et travaux
non soumis à permis de construire portant sur
une maison individuelle et/ou ses annexes



N° 13703*03

Imprimer

Enregistrer

Réinitialiser

- Vous réalisez des travaux sur une maison individuelle (extension, modification de l'aspect extérieur, ravalement de façade...).
- Vous construisez une annexe à votre habitation (piscine, abri de jardin, garage...).
- Vous édifiez une clôture.

Pour vérifier que vos travaux sont bien soumis à déclaration préalable, vous pouvez vous reporter à la notice explicative ou vous renseigner auprès de la mairie.

D P 39 L F A 1 4 00025
Dpt Commune Année N° de dossier

La présente demande a été reçue à la mairie



le 13 08 2014 Cachet de la mairie et signature du receveur

Dossier transmis : à l'Architecte des Bâtiments de France
 au Directeur du Parc National

1 - Identité et coordonnées du déclarant

Vous êtes un particulier

Madame Monsieur

Nom : RICHARD Prénom : Denise

• Adresse : Numéro : 28 Voie : rue Jean-Baptiste GILLIARD

Lieu-dit : Localité : CALUIRE

Code postal : 69300 BP : Cedex : Pays : FRANCE

Téléphone (facultatif) :

Adresse électronique (facultatif) :

• Date et lieu de naissance

Date : 18 01 1930 Commune : RUEFFY SUR SEILLE

Département : JURA Pays : FRANCE

J'accepte de recevoir par courrier électronique les documents transmis en cours d'instruction par l'administration à l'adresse ci-dessus. J'ai pris bonne note que, dans un tel cas, la date de notification sera celle de la consultation du courrier électronique ou, au plus tard, celle de l'envoi de ce courrier électronique augmentée de huit jours.

Vous êtes une personne morale

Dénomination : Raison sociale :

N° SIRET : Catégorie juridique :

Représentant de la personne morale : Madame Monsieur

Nom : Prénom :

2 - Le terrain

Le terrain est constitué de l'ensemble des parcelles cadastrales d'un seul tenant appartenant à un même propriétaire.

• Références cadastrales : section et numéro¹ (si votre projet porte sur plusieurs parcelles cadastrales, veuillez indiquer tous les numéros de parcelles) : Section : YC - N° 92

• Adresse du terrain

Numéro : 366 Voie : Route de Bard

Lieu-dit : Localité : RUEFFY SUR SEILLE (39140)

• Superficie du terrain (en m²) : 7.880 m²

Si ce terrain est situé dans un lotissement, cochez cette case

Cette donnée, qui est facultative, peut toutefois vous permettre de faire valoir des droits à construire ou de bénéficier d'impositions plus favorables.

Pour les déclarations portant sur un lotissement ou une division foncière non soumis à permis d'aménager, veuillez utiliser le formulaire cerfa n° 13702.

Pour les déclarations portant sur d'autres constructions et travaux non soumis à permis de construire, veuillez utiliser le formulaire cerfa n° 13404.

¹ En cas de besoin, vous pouvez vous renseigner auprès de la mairie

3 - Le projet

3.1 - Nature de votre projet (cochez la ou les cases correspondantes)

 Nouvelle construction

Type d'annexe créée :

 Piscine Garage Véranda Abri de jardin

Autre (précisez) :

 Travaux sur une construction existante Extension Surélévation Création de niveaux supplémentairesAutre (précisez) : Réfection de la toiture existante du Vieux Rain Clôture

Courte description de votre projet (facultatif) :

Les vieilles toiles sont remplacées par des TOILES PLATES
pressées de Marque HERYS (17 x 27 cm) - 65 toiles au mètre carréVotre projet concerne : votre résidence principale votre résidence secondaire

3.2 - Surfaces de plancher (vous pouvez vous aider de la fiche d'aide pour le calcul des surfaces)

Si votre projet modifie la surface de plancher, indiquez :

- la surface de plancher existante : • la surface de plancher créée :
- la surface de plancher supprimée :

4 - Engagement du déclarant

J'atteste avoir qualité pour faire cette déclaration préalable. (Vous pouvez déposer une déclaration si vous êtes propriétaire ou co-indivisaire du terrain ou si vous avez l'autorisation ou un mandat du ou des propriétaires).

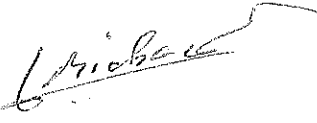
Je soussigné(e), auteur de la déclaration préalable, certifie exacts les renseignements fournis.

J'ai pris connaissance des règles générales de construction prévues par le code de la construction et de l'habitation.

Je suis informé(e) que les renseignements figurant dans cette déclaration préalable serviront, en cas de création de surfaces nouvelles, au calcul des impositions prévues par le code de l'urbanisme.

A RUFFRY des SEILLELe : 12 Août 2014

Signature du déclarant



Votre déclaration doit être établie en deux exemplaires signés et doit être déposée à la mairie du lieu du projet.

Vous devrez produire :

- un exemplaire signé supplémentaire, si votre projet se situe en périmètre protégé au titre des monuments historiques ;
- un exemplaire signé supplémentaire, si votre projet se situe dans un site classé, un site inscrit ou une réserve naturelle ;
- deux exemplaires signés supplémentaires, si votre projet se situe dans un cœur de parc national.

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux réponses contenues dans ce formulaire pour les personnes physiques. Elle garantit un droit d'accès aux données nominatives les concernant et la possibilité de rectification. Ces droits peuvent être exercés à la mairie. Les données recueillies seront transmises aux services compétents pour l'instruction de votre demande.

Si vous souhaitez vous opposer à ce que les informations nominatives comprises dans ce formulaire soient utilisées à des fins commerciales, cochez la case ci-contre :